

Avis aux riverains des rues concernées par le parcours de la course

Objet: Flèche wallonne « Elites hommes » 2019

Madame, Monsieur,

Le mercredi 24 avril 2019, aura lieu la course cycliste LA FLECHE WALLONNE « ELITES HOMMES ».

Les mesures de stationnement et de circulation suivantes seront mises en place :

- Le **stationnement** des véhicules sera **interdit** pour le passage de la caravane et de la course, le mercredi 24 avril 2019, de 8h30 à 12h30, rue d'Argenteau, rue Gérard Wilket, rue Bouhouille, rue de l'Institut, Place Sainte-Gertrude, rue de la Fontaine, Route de Blegny, Route de Mortier, rue Haisse, rue du Tiège et Horward.
- La **circulation** sera **interdite** dans les rues reprises ci-dessus, le mercredi 24 avril 2019, uniquement lors du passage de la caravane et puis des coureurs.

En vous remerciant pour votre compréhension, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments les meilleurs.

PAR LE COLLEGE,

Ingrid ZEGELS,
Directrice générale



Arnaud GARSOU,
Bourgmestre ff